



BAC PRO – C.G.E.H

BAC PROFESSIONNEL

Conduite et Gestion de l'Entreprise Hippique

DEROULEMENT DE LA FORMATION

CONDITIONS D'ADMISSION :

Les demandes d'admission ne se font pas par l'établissement d'origine (collège ou lycée) mais directement par le candidat qui prend contact avec l'UFA qui lui adressera un dossier de candidature

Etre âgé de 16 à 29 ans révolus,

Possible dès 15 ans si la scolarité a été suivie jusqu'en 3^{ème} générale,

De préférence avoir un niveau galop 5 en entrée en seconde, et avoir un niveau galop 6 en fin de seconde et le galop 7 à l'entrée en terminale.

Accès en classe de seconde : Après la classe de 3^{ème}.

Accès en classe de 1^{ère} : après la classe de seconde.

Etre reconnu apte par la médecine du travail,

Signer un contrat d'apprentissage avec une entreprise habilitée (**écuries de propriétaires, écoles d'équitation, centre équestre, ferme équestre, clubs**).

MODALITES DE LA FORMATION :

Par contrat de travail à durée déterminée durant 3 ans (contrat d'apprentissage), formation rémunérée. Par alternance entre une entreprise (32 semaines/an dont 5 semaines de congés payés annuels), et l'UFA (15 semaines/an durant la 1^{ère} année, 19 semaines/an durant la 2^{ème} et 3^{ème} année).

CONDITIONS D'ACCUEIL :

Formation gratuite. Hébergement possible sur place, semaine complète : pension complète : logé, nourri ou demi-pension : nourri.

DESCRIPTION DU METIER :

DANS LE SECTEUR DES ENTREPRISES DE LOISIRS ET DE COMPETITION

Responsable d'entreprise équestre : chef d'entreprise qui met en œuvre des prestations de services pour des clients. Chargé de l'entretien et de la préparation physique et mentale d'un cheval.

Responsable d'écurie : Organise, commande, surveille, participe au travail de l'écurie. Veille au bon état des chevaux, distribue la nourriture, prodigue les soins.

Groom : Travail dans une écurie de compétition, il a la responsabilité des soins quotidiens aux chevaux, de l'organisation des déplacements pour les concours. Accompagne le cavalier en concours, gère l'organisation du séjour en fonction des épreuves. Participe à l'entraînement des chevaux.

LES QUALITES REQUISES :

L'activité est caractérisée par la relation au vivant et à l'animal. Elle s'appuie sur la qualité d'homme de cheval, acquise de l'expérience du contact avec le cheval qui prévient contre les risques encourus par l'homme et le cheval lors de l'activité hippique. La relation avec la clientèle est fondamentale.

CAMPUS Louis Giraud

Adresse postale

310 Chemin de l'Hermitage
84200 CARPENTRAS SERRES
<http://www.epl.carpentras.educagri.fr>

UFA

Tél. 04 90 60 80 96
Fax 04 90 60 13 44
cfa.carpentras@educagri.fr



Fonds social européen



DEBOUCHES POSSIBLES :

Rentrer dans la vie professionnelle_:

Devenir chef ou responsable d'entreprise dans le secteur des activités de loisirs et de compétition, exerçant son activité dans un cadre indépendant.

Devenir salarié responsable du piquet de chevaux (groom) sous la responsabilité du chef d'entreprise.

Devenir salarié responsable des déplacements du piquet de chevaux (groom).

Poursuite d'études :

En BTSA (Productions animales, ACSE, ...).

En BP JEPS.

OBTENTION DU DIPLOME : Diplôme de niveau IV

- 50% en Contrôle en Cours de Formation.

- 50% en Epreuves Terminales.

Possibilité certification intermédiaire BEPA à l'issue des 2 premières années (100% CCF).

CONTENU DE LA FORMATION

LES PRATIQUES PROFESSIONNELLES :

Pilotage de l'entreprise : prévision et suivi de trésorerie. Analyse des résultats techniques et économiques. Elaboration de projets. Prise de décisions d'ajustement ou de réalisation de projet.

Mise en marché de prestations : Prospection clients et prestations. Promotion des prestations. Communication avec la clientèle. Commercialisation des prestations.

Organisation du travail : Planification du travail. Encadrement de la main d'œuvre.

Gestion d'une cavalerie : Conduite de l'alimentation et suivi des prairies. Surveillance et soins des équidés. Maintenance des bâtiments, installations et matériels.

Travail des équidés : Déburrage des jeunes équidés. Travail des équidés. Transport des équidés. Sorties en compétitions.

FORMATION THEORIQUE :

525h en 1^{ère} année (classe de seconde)

675h en 2^{ème} année (classe de 1^{ère})

675h en 3^{ème} année (classe de terminale)

MODULES GENERAUX		MODULES PROFESSIONNELS	
CLASSE DE SECONDE			
EG1	Français/socio culturel/histoire géo	EP1	Economie
EG2	Anglais	EP2	Zootéchnie
EG3	Education physique et sportive	EP3	Zootéchnie/équitation/agroéquipement
EG4	Maths/physique chimie/informatique		
CLASSE DE PREMIERE ET TERMINALE			
MG1	Français	MP1	Pilotage de l'entreprise hippique
MG2	Anglais	MP2	Filière équine
MG3	Education physique et sportive	MP3	Gestion de l'entreprise hippique
MG4	Culture scientifique et technologique	MP4	Zootéchnie hippologie
		MP5	Gestion d'une cavalerie et des prairies associées
		MP6	Travail du cheval
		MP7	Choix et utilisation des équipements, bâtiments et installations associées à l'entreprise hippique
		MAP	Module d'Adaptation Professionnelle Etude de productions céréalières